

**Ceci est la version 2 de l'avis de course précédemment mis en ligne.
Le chapitre 5 a été modifié, en rouge les modifications (pour permettre l'arrivée et l'inscription des
régatiers sur 2 jours uniquement à partir du samedi)**

TEIGNOUSE'S CUP 2019
Du vendredi 10 MAI au dimanche 12 MAI 2019
À Quiberon
Autorité organisatrice : Association Sportive et Nautique de Quiberon

Préambule : Cette année le calendrier est compliqué. La Teignouse Cup est déclarée sur 3 jours : pour essayer de satisfaire tout le monde, un tarif a été mis en place pour ceux qui ne peuvent, souhaitent venir que le samedi et dimanche ! Les résultats remontés à la FFV seront sur 3 jours, car cela devient trop complexe pour les personnes qui gèrent FREG ... Cependant, des classements d'animations sont envisageables selon les cas .

Attention : Pour le championnat de Bretagne RS FEVA, 29er, OPENBIC, le classement pris en compte par la Ligue Bretagne pour les sélections aux championnats de France se fera sur le samedi et le dimanche uniquement!!!

1. RÈGLES

La régata sera régie par :

- Les règles telles que définies dans les Règles de course à la voile 2017-2020 (RCV)
- Les règlements et prescriptions FFVoile

En cas de conflit dans la traduction, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITÉ

En application de la Régulation 20 de World Sailing (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux [peuvent/doivent] être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- La régata est ouverte aux bateaux :

- Skiff doubles et solitaires, incluant Moth international, WAZps, One fly..., Fireball, Contender, 505...
- Dériveurs doubles (Vaurien, Snipe, RS FEVA, RS200, 420...)
- RS AERO
- Open Bic

Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence Club FFVoile valide mention « compétition » attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition.
- ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an
- une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.

Les concurrents étrangers ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF,
- le certificat de jauge ou de conformité,
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'1,5 million d'Euros,
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

4. DROITS D'INSCRIPTION

Frais inscriptions Double 2019		
	Avant le 27 avril	A partir du 27 avril
Teignouse Cup 2 jours	70 euros	90 euros

Teignouse Cup 3 jours	80 euros	100 euros
-----------------------	----------	-----------

Frais inscriptions Solitaire 2019

	Avant le 27 avril	A partir du 27 avril
Teignouse Cup 2 jours	40 euros	60 euros
Teignouse Cup 3 jours	45 euros	65 euros

Frais inscriptions OPEN BIC 2019

	Avant le 27 avril	A partir du 27 avril
Teignouse Cup 2 jours	35 euros	55 euros
Teignouse Cup 3 jours	40 euros	60 euros

Ce prix comprend :

- Le tee shirt de l'épreuve
- Le pot d'accueil du vendredi 10 mai
- La soirée des équipages du samedi 11 mai

Tarif soirée accompagnateur : 15 €/adulte, 10 €/enfant à cocher sur la fiche d'inscription

Tout concurrent souhaitant participer à la Teignouse's Cup doit envoyer une demande d'inscription accompagnée du règlement par chèque bancaire libellé à l'ordre de l'A.S.N Quiberon.

Annulation des engagements:

Les annulations d'inscription, les déclarations de forfait et demandes de remboursement devront être exprimées par courrier afin d'éviter toute contestation.

Le remboursement des frais d'inscription s'effectuera selon le barème suivant :

- Tout désistement intervenant avant le 27 avril sera intégralement remboursé
- Tout désistement intervenant entre le 27 avril et le 09 mai sera remboursé à 50 %
- Passé la date du 09 mai, aucune demande de remboursement ne sera acceptée.

5. PROGRAMME

Mercredi 8 mai	COACHING Dériveurs à partir de 13h30 (selon météo)
Judi 9 mai	COACHING SKIFF FEVA à partir de 10h30 (selon météo) Barbecue proposé par RS FRANCE (contact Gilles Peeters pour réserver)
Vendredi 10 mai	9h/12 h 00 : Accueil et confirmation des inscriptions. 13 h 00 : Briefing coureurs 14 h 00 : 1 ^{er} signal d'avertissement une à plusieurs courses à suivre 19 h 00 : - Pot d'accueil offert - Soirée : le club restera ouvert ensuite pour permettre à ceux qui le souhaitent de rester manger sur place : barbecue à disposition, chacun gère son repas ou commande groupée de viande possible : contactez votre référent de série pour la réservation
Samedi 11 mai	8h30 à 10h : Accueil et confirmation des inscriptions. 10h15 : Briefing coureurs 11 h 00 : 1^{er} signal d'avertissement une à plusieurs courses à suivre 19 h 30/20 h 00 : Soirée des équipages (apéro, banc d'huîtres et repas)
Dimanche 12 mai	09 h 45 : Briefing coureurs 10 h 30 : 1 ^{er} signal d'avertissement une à plusieurs courses à suivre Aucun signal d'avertissement ne sera donné après 15h30 Après les courses : remise des prix et pot de clôture

6. **INSTRUCTIONS DE COURSE**

Les instructions de course de « La Teignouse's Cup 2019 » seront disponibles à la confirmation des inscriptions le Vendredi 10 mai

7. **PARCOURS**

Parcours banane et Raid « Trophée Claude Lesage »

8. **CLASSEMENTS ET RATINGS**

8.1 Les classements suivants seront établis :

- Intersérie Skiffs

- Intersérie dériveurs doubles

- Open Bic

- *Pour le championnat de Bretagne et les sélections au championnats de France des OPEN BIC, RS FEVA,*

29ER : uniquement sur les résultats du samedi et dimanche seront pris en compte par la Ligue Bretagne de Voile)

8.2 - Le système de rating de la FFVoile sera utilisé pour établir les classements de la Teignouse's Cup intersérie dériveurs doubles et open bic.

- Pour les skiffs, les ratings de la table Breizhskiff (BSP) 2018 seront utilisés afin d'établir le classement de la compétition.

- Les résultats de la compétition seront remontés à la FFVoile avec la table fédérale.

9. **DÉCISION DE COURIR**

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

10. **DROIT D'UTILISER LE NOM ET L'APPARENCE :**

En participant à cette épreuve, le compétiteur autorise automatiquement l'autorité organisatrice et les sponsors de l'épreuve à utiliser et montrer que ce soit, des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même pendant la période de la compétition intitulée « **La Teignouse's Cup 2019** », à laquelle le coureur participe et à utiliser sans compensation son image sur tous matériaux liés à la dite épreuve.

11 **INFORMATIONS PRATIQUES**

Il est possible de laisser son bateau dans l'enceinte du club durant la manifestation hors des temps de régates.

Il est possible de camper dans l'enceinte du club sous votre propre responsabilité (dès le mercredi 8 et jusqu'au dimanche 12 mai), merci d'en faire la demande préalable.

Le club décline toute responsabilité lors du couchage sur site, notamment pour les mineurs qui sont à la charge des parents ou des adultes accompagnateurs.

- Pour votre hébergement :

Notre partenaire « Hôtel IBIS » vous proposent des tarifs préférentiels selon disponibilité et réservation anticipée!

Hôtel IBIS **Contact : Tel. 02 97 58 35 80 – Mail h8466-gm@accor.com**

À proximité : Le camping du Conguel : 02 97 50 19 11 ou www.campingduconguel.com

L'Hôtel de Port Haliguen : 02 97 50 16 52 ou contact@hotel-port-haliguen.com

L'Hôtel Europa : 02 97 50 25 00 ou europa.hotel@wanadoo.fr

L'ENVSAN : 02 97 30 30 30

Ou renseignement via l'Office du Tourisme de Quiberon : 02 97 50 07 84 ou www.quiberon.com/se-loger

- Restauration : Possibilité d'acheter des sandwichs sur place. Pensez à réserver en avance à la buvette .

Possibilité de réserver ses baguettes ou viennoiseries la veille pour livraison au club vers 8h le matin!

12. **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :**

Toutes informations complémentaires sont disponibles auprès de :

Association Sportive et Nautique de Quiberon

Boulevard des Émigrés - 56170 QUIBERON

Tél. 02 97 30 56 54

E-mail communication-asnq@orange.fr

ASSOCIATION SPORTIVE ET NAUTIQUE DE QUIBERON

Boulevard des Émigrés - 56170 QUIBERON

Tel. 02 97 30 56 54

E-mail asnq@wanadoo.fr

INSCRIPTION Teignouse's Cup 2019

Vendredi 10, Samedi 11, Dimanche 12 mai 2019

TYPE de bateau :

NUMÉRO de voile :

	BARREUR	ÉQUIPIER
N° Licence 2019		
Nom		
Prénom	F ou M	F ou M
Date de naissance		
Nom et numéro du Club		
Adresse		
Code Postal et ville		
Tél mobile		
EMAIL (en majuscule SVP)		

Nombre d'accompagnant en plus des coureurs au dîner du SAMEDI 11 MAI : _____
(Joindre le règlement de **15 €/personne – 10 €/enfant**)

Attestation

- Je m'engage à me soumettre aux Règles de course à la voile et à toutes autres règles qui régissent cette épreuve
- Je certifie que mon bateau est conforme aux règles de jauge de sa classe
- Je certifie exacts les renseignements portés sur cette fiche
- Il appartient à chaque bateau, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit prendre le départ

Pour les mineurs : Autorisation parentale

Je soussigné, M

autorise mon enfant

à participer à la régata et dégage la responsabilité des organisateurs quant aux risques inhérents à cette participation.

Signature de l'un des parents (mention nécessaire : lu et approuvé)

Fait à Quiberon le2019

Je soussigné, M

autorise mon enfant

ÉQUIPIER

BARREUR

Fait à :

Le :

Signature précédée de « lu et approuvé »

Fait à :

Le :

Signature précédée de « lu et approuvé »

Ne pas oublier :

Licence FFV 2019

Visa médical sur la licence ou un **certificat médical** de moins de 12 mois

Autorisation parentale pour les mineurs

Pour les coureurs étrangers non résidents en France, une attestation d'assurance en responsabilité civile d'un montant minimum de 1.500.000 € ou sa licence incluant cette assurance (présentation de l'original obligatoire)

Autorisation droit à l'image : OUI NON

Carte de publicité : OUI NON